

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 20 Freitag, 31.01.2003 121. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **Artek-Os Sàrl**, avenue Eugène-Burnand 5,  
1510 **Moudon**
2. *Déclaration de faillite*: 10.10.2002
3. *Suspension de faillite*: 21.01.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 10.02.2003
5. *Avance de frais*: CHF 4'000

*Indication*: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques*: But: Exploitation d'une entreprise générale de construction, notamment travaux de charpenterie, de menuiserie, de tout revêtement de sol, de ferblanterie, de couverture, de peinture, de sanitaires, de chauffage, de carrelage et de maçonnerie; commerce, fabrication, commercialisation et pose de tout produit en relation avec l'exploitation d'une générale de construction.

Office des faillites de Moudon-Oron  
1510 Moudon

(00839886)